



Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOS

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le 10/04/2025

ID : 065-216502260-20250407-2025D013-DE



Séance du 7 avril 2025 à 18h

2025/013

Présents : Gisèle VINCENT, Philippe SOULÉ-PÉRE, Régine TOSON, Michel DUHAMEL, Juliette SALANNE, Bernard JOUCLA, Stéphanie MARQUEZ, Sébastien ABADIE, Alexandre ARRIZABALAGA, Hélène FRANCÈS, Jean-Christophe MADELAINE, Serge ALMENDRO, Laetitia CAZABAN, Diane DE LUYCKER, Caroline ÉCORCHON, Bernard LHOSEIN, Sandrine TREBUCQ.

Absents : Ingrid BOUTARFA (procuration à Hélène FRANCÈS), Bruno CAZÈRES, Noémie DEUTSCH, Denis FÉGNÉ (procuration à Philippe SOULÉ-PÉRE), Dominique Gaye (procuration à Bernard JOUCLA), Simon TESSIER.

Élue secrétaire de séance : Hélène FRANCÈS

Nombre de conseillers en exercice : 23

Date de la convocation : 2 avril 2025

**APPEL A PROJETS
« Lien social et Innovation 2025 » de la Carsat Midi-Pyrénées
Atelier d'informatique**

Madame le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que depuis 2023, la commune propose des ateliers d'informatique gratuits à destination des personnes âgées.

La Carsat Midi-Pyrénées a lancé un appel à projets pour prévenir les risques de perte d'autonomie et lutter contre l'isolement des personnes retraitées en partenariat avec l'ARS Occitanie et l'Assurance Maladie.

Cet appel à projets vise à impulser des actions collectives de prévention en faveur de la perte d'autonomie, à destination des personnes retraitées.

Les ateliers d'informatique 2025-2026 proposés sur la commune d'Ibos sont éligibles à cet appel à projet.

La prestation pour l'année 2025-2026 s'élève à **2 390 € HT** auxquels s'ajoutent des frais de matériel et de communication.

Ainsi informé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à solliciter une subvention de **2 390 € HT** dans le cadre de l'appel à projets « Lien social et Innovation 2025 » de la Carsat Midi-Pyrénées.

L'assemblée délibérante
Extrait certifié conforme et exécutoire.

La secrétaire de séance,
Hélène FRANCÈS

Le Maire,
Gisèle VINCENT

